

Conseil en brek

MRC Domaine-du-Roy

Séance ordinaire du 11 mars 2025

L'énergie nous habite!

Administration générale

Acceptation des comptes et des engagements du mois février 2025 :

• Liste des comptes : 2 325,18 \$;

• Engagements : 73 005,44 \$.

■ Le rapport 2023 et le rapport 2024 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle sont déposés aux membres du conseil pour information.

Dépôt – Rapport 2023 et 2024 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle :

Renouvellement – Offre de services financiers Desjardins :

 Autorisation de procéder à la signature du renouvellement de l'offre de services financiers soumise par Desjardins.

Autorisation de signature des effets bancaires :

• Autorisation que M^{me} Valérie Belley, directrice financière, figure sur la liste des signataires habilités de signer les effets bancaires, chèques ou traites engageant le crédit de la MRC du Domaine-du-Roy et devant être négociés à la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy en ce qui concerne tous les comptes bancaires de la MRC du Domaine-du-Roy.

<u>Résolution d'appui – Ville de Blainville dans le dossier Stablex</u> :

- Appui à la Ville de Blainville par rapport à son désaccord en regard du projet de loi n° 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville;
- Réitère que les municipalités sont des gouvernements de proximité et demande au gouvernement du Québec de respecter leurs compétences en aménagement du territoire;
- Demande au gouvernement du Québec de confier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur l'état des lieux concernant la gestion des matières dangereuses résiduelles.

Aménagement du territoire

Approbation de règlements :

- La Doré : approbation du règlement n° 2024-007 de la Municipalité de La Doré modifiant son règlement de zonage (n° 2018-002) de manière à autoriser les unités d'habitation accessoires sur le territoire de la Municipalité et prévoir leur cadre normatif;
- Lac-Bouchette : approbation du règlement d'urbanisme n° 2024-34 de la Municipalité de Lac-Bouchette concernant la prévention des incendies.

<u>Véloroute</u>:

- Mandat relatif au processus de transfert des aménagements cyclables aux municipalités locales accordé à Cain Lamarre, et ce, pour un montant estimé à 5 000 \$ plus taxes, auquel s'ajoutent les frais technologiques et administratifs;
- Dans le cadre du projet 16A Péribonka, mandat accordé à Mageco LMG d'exécuter les tâches d'ingénierie de soutien pour la création des documents nécessaires à l'autorisation ministérielle, ainsi que d'effectuer une évaluation terrain additionnelle au printemps 2025, et ce, pour un coût total de 8 860 \$ plus taxes;



Adoption du rapport synthèse des dépenses engagées par les MRC pour l'entretien de la route Verte du 1^{er} avril au 31 mars 2025, autorisation de le transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

<u>Autorisation de signature – Convention d'aide financière pour la mise en œuvre du plan régional des milieux humides et hydriques</u> :

Autorisation à M. Yanick Baillargeon, préfet, de signer l'entente de subvention à intervenir entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et la MRC du Domaine-du-Roy, et ce, pour soutenir la mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques.

Développement territorial et socioéconomique

<u>Participation financière à la création d'un fonds régional pour supporter les entreprises dans le contexte de l'annonce des tarifs douaniers</u> :

 Autorisation d'accorder une contribution de 36 250 \$ pour la création du fonds régional d'aide aux entreprises touchées par l'imposition des tarifs douaniers imposés par les États-Unis.

Adoption de projets:

- Fonds de développement Domaine-du-Roy :
 - ✓ Municipalité de Saint-Prime : Relance de l'église : 20 340 \$;
 - ✓ Tannerie Pekuakami: 77 691 \$;
 - ✓ École l'Arbrisseau de Saint-André : Club de course Saint-André : 1448 \$;
 - ✓ Municipalité de Lac-Bouchette : somme résiduelle du Fonds régions et ruralité de l'enveloppe locale de la Municipalité de Lac-Bouchette accordée au projet du Manoir des lacs : 317 \$;
- Fonds régions et ruralité :
 - ✓ Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean pour les années 2025-2026 : 15 000 \$/ année;
 - ✓ Mandat de soutien extraordinaire pour la coopération intermunicipale : 121 133 \$;
 - ✓ Rénovation de l'immeuble dans le secteur du développement (espace de travail collaboratif) : 196 781,27 \$;
- Adoption du budget Système alimentaire et octroi d'un mandat à l'Agence de gestion intégrée des ressources : 30 870 \$ et réservation d'une somme de 3 000 \$ pour les initiatives.

Adoption du rapport annuel – Fonds régions et ruralité/Volet 2 :

Adoption du rapport de reddition de compte du volet 2 du Fonds régions et ruralité, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025, ainsi que d'en autoriser sa transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et sa diffusion sur le site Internet de la MRC du Domaine-du-Roy.

Transport

Mandat d'auscultation:

 Octroi du mandat d'auscultation des routes locales 1 et 2 à groupe Trifide, et ce, d'une somme de 69 528,70 \$ plus les taxes applicables. Ce mandat permettra de compléter la rédaction du Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 8 avril 2025, à 19 h.



Convention d'aide financière – Transport collectif :

• Autorisation au préfet, M. Yanick Baillargeon, de signer la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec dans le cadre du plan quinquennal d'aide gouvernementale pour la transition à l'équilibre budgétaire des organismes de transport collectif.

Fonctionnement interne et logistique

Entente - Conseiller stratégique :

 Autorisation de conclure une entente avec M. Mario Gagnon afin que celui-ci continue d'œuvrer au développement du potentiel éolien de la zone Chamouchouane selon les modalités présentées.

Entente intermunicipale de fourniture de services avec la MRC de Lac-Saint-Jean-Est concernant la livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec :

 Acceptation de la conclusion de l'entente intermunicipale de fourniture de service avec la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et d'autoriser sa signature par le préfet et le directeur général.

Confirmation d'embauche:

 Confirmation de l'embauche de M. Christoph Bonneau, en date du 14 avril 2025, et ce, selon les modalités de la lettre d'embauche.

Sécurité publique

<u>Adoption – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2024-2034 et plan de mise en œuvre</u> :

- Adoption le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2024-2034 de la MRC du Domaine-du-Roy ainsi que son plan de mise en œuvre;
- De fixer la date d'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2024-2034 de la MRC du Domaine-du-Roy au 1^{er} avril 2025;
- De publier l'avis qui décrète l'entrée en vigueur du schéma, conformément aux dispositions au deuxième alinéa de l'article 24 de la Loi sur la sécurité incendie.

Nomination – Coordonnateur municipal de la sécurité civile :

 Nomination de M. Steeve Gagnon à titre de coordonnateur municipal de la sécurité civile et responsable de la mise à jour de la révision du plan de sécurité civile.

Territoire non organisé

Adoption - Règlement nº 323-2025:

 Adoption du Règlement n° 323-2025 ayant pour objet d'assurer l'efficacité environnementale des installations septiques des immeubles présents dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Pour plus d'information :